



En application du plan VIGIPIRATE l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « sécurité renforcée-risque attentat ».

ACCUEIL VISITEUR

1) Accès : Toutes les personnes étrangères à l'établissement sont priées de se présenter à l'accueil.

-  Présenter votre pièce d'identité
-  Préciser le motif de votre visite
-  Le nom de la personne avec qui vous avez rendez-vous
-  Sur le registre : renseigner les rubriques
Nom ; prénom ; date et signature

2) Après ces formalités obligatoires. L'agent d'accueil vous remettra un badge visiteur, pour votre accès à dans l'établissement, que vous garderez bien visible pendant toute la durée de votre visite.

3) Si vous refuser de vous soumettre à ces directives Ministérielles l'accès de l'établissement vous sera refusé

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION

La direction du collège